

Affaires de PROS

LE MAGAZINE DES **PROFESSIONNELS** DU **BÂTIMENT**

DOSSIER

Cloisons
et contre-cloisons,
vers la
spécialisation

Largement dominé par les systèmes plaques de plâtre, le marché de la cloison et de la contre-cloison n'en est pas moins innovant. Tout, aujourd'hui, peut être traité par la cloison : l'isolation thermique, bien sûr, mais aussi l'acoustique, la qualité de l'air intérieur... Et, parallèlement aux solutions standard, le sur-mesure se développe.

À DÉCOUVRIR

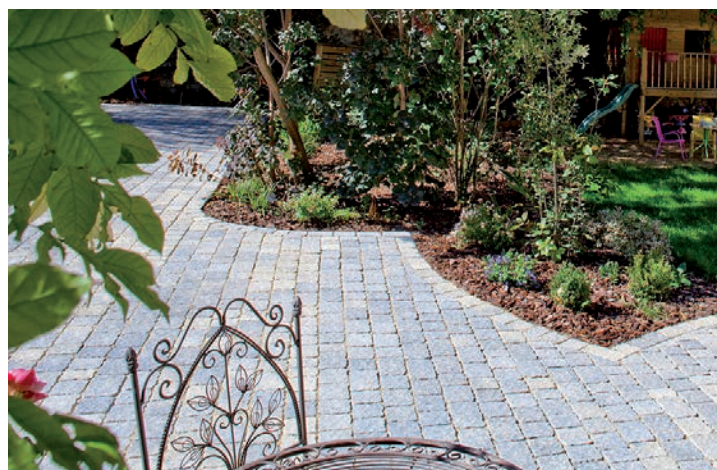
REP Bâtiment, quelles conséquences pour l'entreprise ?



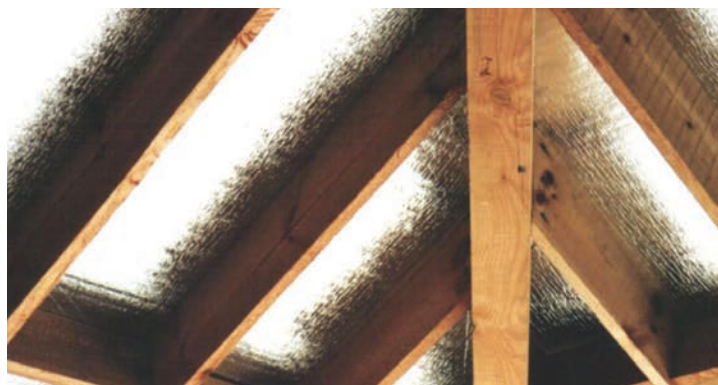
Gedimat
Au cœur de l'ouvrage.

ACTUALITÉS P5

Les échos du bâtiment

DOSSIER P10Cloisons et contre-cloisons,
vers la spécialisation**À DÉCOUVRIR P 20**REP Bâtiment,
quelles conséquences
pour l'entreprise ?**SOCIAL & JURIDIQUE P23**Santé des jeunes au travail :
un mémento pour évaluer et
prévenir les risques d'accidents**NOUVEAUTÉS P6****Deux pavés originaux
pour décors extérieurs**

Valeurs sûres sur les plans technique et esthétique, les pavés MAUBEC et TOLÈDE Fabemi Terrasse & Jardin offrent leur charme à l'ancienne ainsi que leur facilité de pose.

**POINT SUR P16****Isolants minces multicouches
réflecteurs**

Les uns les voient comme une réelle alternative aux isolants classiques, quand les autres les considèrent juste comme un complément d'isolation. Dans tous les cas, les isolants minces multicouches réflecteurs (PMR) ont pénétré le marché de l'isolation thermo-acoustique des parois depuis une bonne vingtaine d'années.

**PROFESSION P19****"Mon espace prévention",
un nouvel outil au service
des entreprises**Après avoir entièrement remanié son site www.preventionbtp.fr, l'OPPBTP fait encore évoluer son service aux entreprises à travers "Mon espace prévention", qui simplifie toutes les actions de prévention.**Gedimat**
*An cœur de l'ouvrage.*Responsable de la publication : Gedimat
Conception/réalisation : Primavera
Crédits photographiques :Couverture : Adobe Stock, Siniat
P. 3 : Adobe Stock, Codaïre, Fabemi
P. 6 : Bosch Professional, Fabemi, JOUPLAST®, Qlima
P. 7 : EDILUANS, Knauf, Placo®, Weber
P. 8 : ACTIS, Lafarge, Milwaukee, Unilin Insulation
P. 10 - 11 : Knauf Insulation, Siniat
P. 12 : Stéphane Miget
P. 14 : Siniat
P. 16 - 17 : ACTIS, Codaïre, SOPREMA, Stéphane Miget
P. 19 : Adobe Stock
P. 20 - 21 : Adobe Stock
P. 23 : Adobe Stock**Abonnez-vous
GRATUITEMENT* !**
**Renvoyez
ce coupon à :**GEDIMAT
Affaires de Pros
6/8, rue Louis Rouquier
92300 Levallois-Perret

*Uniquement en France métropolitaine

Abonnement Affaires de Pros (n°103)

Nom : _____

Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Email : _____



CECIL PROFESSIONNEL se réinvente

Expert en produits bois et en peintures, Cecil Professionnel conçoit depuis plus de 30 ans des solutions de qualité pour la protection et la valorisation de l'habitat. Aujourd'hui, la marque arbore une nouvelle identité, un nouveau logo et une nouvelle signature "Ensemble, livrons de beaux chantiers". Elle présente ainsi à toutes les parties prenantes l'expertise et les valeurs qui l'animent depuis toujours et font d'elle une marque unique sur son marché. Au sein du groupe V33, fabricant français de produits bois et de peintures né au cœur du Jura, Cecil Professionnel partage les mêmes engagements et ambitions en France et dans les autres pays d'Europe. En redéfinissant sa raison d'être, la marque se donne une impulsion pour mieux relever les défis de demain et aborder les évolutions dans les métiers du bâtiment. Elle contribue, avec ses produits de haute qualité, à soutenir les artisans, qui diversifient leur activité dans la rénovation de l'habitat, ainsi que les bricoleurs chevronnés.

► www.cecil.fr



OSCAR fête son 1^{er} anniversaire

Après une année d'existence, le programme Oscar livre son premier bilan, à la suite des nombreuses actions de terrain menées partout en France et du lancement d'outils pratiques et pédagogiques... Lancé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), le programme Oscar vise à faciliter la compréhension des aides financières publiques et privées, par les artisans et les entreprises de la rénovation énergétique, afin qu'ils puissent y accéder, se les approprier et les intégrer dans leur offre. Le programme se déploie autour de deux axes : la formation de 6 000 Référents d'Aide à la Rénovation (RAR) et la démultiplication par lesdits RAR de leurs connaissances auprès des artisans et entreprises de la rénovation. La première année aura déjà permis le recrutement de plus de 340 RAR. Formés et opérationnels, ils vont à la rencontre des artisans afin de les aider à mieux comprendre, et expliquer à leur tour à leurs clients, les aides financières existantes pour la rénovation énergétique. Les chiffres évoluent chaque jour, avec un nouvel objectif de 2 000 RAR formés d'ici à fin 2024.

► www.programme-oscar-cee.fr



OPÉRATION "100 minutes pour la vie"

Le challenge national 100 % mobile "100 minutes pour la vie" de l'OPPBTP, lancé le 3 janvier 2023, a de nouveau rencontré un grand succès auprès des élèves et apprentis de la filière BTP. Ce sont près de 16 600 apprenants tous cursus confondus (Brevet professionnel, CAP, BTS, Bac Pro et formation professionnelle pour adultes) et enseignants de la filière BTP qui ont été sensibilisés cette année à la prévention des risques professionnels tout au long des 5 semaines de challenge, au sein de 156 établissements. Après la pandémie, le dispositif 100 % digital basé sur le *mobile learning* a été reconduit. Une application smartphone qui sert à sensibiliser les jeunes sur la prévention des risques de façon originale et ludique. Les participants devaient remporter un maximum de points en répondant à des questions liées à la prévention des risques ou correspondant à des mises en situation fictives. L'ensemble des participants ont également pu se lancer des défis et gagner des points supplémentaires.

► www.oppbtp.com



BOUCLIER URSA pour la Planète

Afin de contribuer à la protection de l'environnement, URSA a lancé, le 15 février dernier, l'opération "Bouclier URSA pour la Planète" visant à soutenir la reforestation des Landes, ravagées par les incendies de l'été 2022.

Grâce à l'implication de près de 3 900 participants, le fabricant va prochainement planter 5 500 arbres dans la forêt landaise. Entre le 15 février et le 15 avril 2023, professionnels et particuliers ont pu s'associer à cette opération de différentes manières. L'ensemble des participants pouvaient tenter de gagner des lots en téléchargeant le guide "Laine minérale de verre : le guide sur les bénéfices de l'isolation" ou partager cette action sur LinkedIn ou Facebook. Les professionnels étaient invités à envoyer une photo de mise en situation sur leur chantier et devaient répondre à un quiz. Les particuliers étaient chargés de reconstituer une image de la mascotte URSA "POL" via un jeu ludique. Chaque action a engendré la plantation d'un ou plusieurs arbres dans la forêt landaise.

► www.ursa.fr



34 FICHES pour respecter les exigences réglementaires

L'Agence Qualité Construction (AQC) a réactualisé l'ensemble de sa collection Fiches qualité réglementaire. Conçues à partir des constats établis dans le cadre du Contrôle du respect des Règles de Construction (CRC) et de la capitalisation du Cerema, ces fiches mettent en avant les points sensibles et indiquent les bonnes pratiques pour respecter les exigences réglementaires dans des domaines variés. Téléchargeables gratuitement sur le site de l'AQC, les 34 Fiches qualité réglementaire intéressent tous les acteurs de la construction. Elles signalent les points à prendre en compte tant en conception qu'en travaux, selon huit thématiques : garde-corps, sécurité incendie, thermique RE 2020, ventilation, brancard, accessibilité, acoustique et sismique. Elles visent, d'une part, une meilleure appropriation des réglementations, notamment les plus récentes, par l'ensemble des professionnels, et aident, d'autre part, à identifier les causes des irrégularités afin de procéder aux actions correctrices nécessaires, par exemple en ajustant les processus internes d'auto-contrôle.

► www.qualiteconstruction.com





FORET POUR BÉTON ARMÉ

Fabriqués en carbure de tungstène massif, un matériau plus dense que l'acier et le titane, le foret **EXPERT SDS plus-7X Bosch** est extrêmement robuste et perce tous les types de béton ferrailé et d'armature. D'un design spécifique, la tête à 4 taillants du foret dispose d'arêtes de coupe plates, contrairement aux forets classiques pourvus d'arêtes de coupe obliques. Cette géométrie permet un transfert d'énergie de frappe sans perte et une vitesse de perçage élevée constante. Le forage est donc nettement plus efficace et rapide. Pour assurer une liaison solide entre la tête en carbure de tungstène et l'hélice, Bosch utilise une technique de soudure unique, dite de « compactage par diffusion ». La connexion obtenue, extrêmement fiable et durable, permet un usage intensif. Pour couvrir tous les besoins, la gamme comprend 71 forets, dans des diamètres de 3,5 à 16 mm et des longueurs de 50 x 115 mm à 400 x 465 mm.

► www.bosch-professional.fr



DEUX PAVÉS ORIGINAUX POUR DÉCORS EXTÉRIEURS

Valeurs sûres sur les plans technique et esthétique, les pavés **MAUBEC** et **TOLEDE Fabemi Terrasse & Jardin** offrent leur charme à l'ancienne ainsi que leur facilité de pose. Le pavé vieilli martelé MAUBEC reproduit sur sa surface une version moderne des coups de marteau que portait l'artisan pour vieillir le matériau. S'intégrant avec une égale élégance dans un paysage urbain ou un jardin arboré, il se pose en opus, sur assise souple (sable ou sable stabilisé). Bloc en 3 grands formats, il est équipé de distanceurs intégrés afin de faciliter la réalisation des joints. Posés en bande à joints discontinus, les 17 formats du pavé TOLEDE se prêtent à de multiples assemblages pour les allées ou les terrasses. Le style vieilli martelé renforce l'aspect à l'ancienne de ce pavage graphique et original. Classés T5, les pavés MAUBEC et TOLEDE autorisent la circulation de véhicules légers (charge totale 3,5 tonnes maxi, dans la limite de 25 véhicules par jour et par sens).

► www.fabemi.fr



PROFILÉ DE FINITION LATÉRALE CLIPSABLE

Premier système de finition clipsable du marché, le **profilé JOUPLAST®** sert à la réalisation de la finition latérale d'une terrasse dalles sur plots. Gain de temps par rapport à une finition avec découpe de carreaux, ce profilé clipsable est particulièrement simple et rapide à installer (sans outil additionnel et sans colle). Il facilite également la dépose, en cas d'entretien ou d'inspection sous la terrasse, et permet l'évacuation des eaux de pluie. Grâce à un clip de fixation, le profilé de finition JOUPLAST® est maintenu sur la plaque à dalle positionnée sur chaque plot en périphérie de la terrasse (compatible avec les plots des gammes ESSENTIEL et CLEMAN®). Des accessoires complémentaires permettent de masquer l'aboutage de 2 profilés de finition ou de joindre 2 profilés dans un angle entrant ou sortant, tout en assurant un raccord soigné. Le profilé de finition est disponible en 2 hauteurs (70 et 100 mm x 2,40 m de long) et 2 couleurs (Gris anthracite RAL 7016/Gris aluminium).

► www.jouplast.com



CLIMATISEUR RÉVERSIBLE COMPACT

Avec la multiplication des étés suffocants et des hivers relativement doux, la climatisation réversible (ou pompe à chaleur air/air) connaît un développement dynamique dans les foyers français, qui font le choix d'une solution écologique et économique. Cependant, installer une unité de climatisation extérieure n'est pas toujours possible ou autorisé. C'est pourquoi, **Qlima** propose le climatiseur réversible monobloc **WDH 229 PTC** sans unité extérieure. Doté d'une fonction rafraîchissement en été et chauffage en hiver, il apporte un gain de place appréciable et un confort accru avec, à la clé, de réelles économies d'énergie. Installé sur un mur donnant sur l'extérieur, l'unité intérieure du climatiseur réversible monobloc WDH 229 PTC Qlima est facile à poser. Seulement deux trous dans le mur (à dissimuler derrière des grilles décoratives extérieures) sont nécessaires pour aspirer ou refouler l'air. Prêt à poser, ce modèle est capable de rafraîchir ou de chauffer des pièces de 60 à 85 m³.

► www.qlima.fr

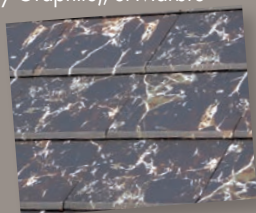




TUILES À IMPRESSION NUMÉRIQUE

Leader français de la tuile terre cuite, **EDILIANS** propose une offre complète de **tuiles impression numérique** adaptées aussi bien à la toiture qu'au bardage. Issue du savoir-faire de Tejas Borja, qui a intégré EDILIANS fin 2021, la technologie d'impression par jet d'encre reproduit fidèlement le style des toitures régionales ou contribue à la singularité d'un toit. Réunie sous la signature "L'inspiration sans limite", l'offre de tuiles impression numérique propose notamment quatre finitions minérales : Ardoise (Irish Green, Népal Orage, Paris Ocre), Pierre (Austin Grey, Denver Gold, Denver Iris), Ciment (Sidney Graphite), et Marbre (Roma Dark). D'autres finitions, comme la collection bois (Torton Oak, Weathered Cedar), terre cuite (Irati, Ibiza Pink, Entrepins) ou encore métal (cuivre Tokyo Copper), ont également été développées.

www.edilians.com



PLAQUE DE PLÂTRE TOUT CONFORT

Produit confort tout en un, la plaque de plâtre **Multiconforts de Placo®** assure l'isolation phonique, préserve la qualité de l'air intérieur, résiste aux chocs et à l'humidité. Le gain acoustique du produit est de 3 à 5 dB par rapport au même ouvrage en plaque BA13 standard. La plaque de plâtre peut être mise en œuvre dans les pièces humides ou techniques, puisqu'elle affiche une résistance à l'humidité jusqu'à six fois plus élevée qu'une plaque BA13 standard. Afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur, le produit dispose de la technologie exclusive Activ'Air® qui permet de réduire jusqu'à plus de 70 % de la concentration en formaldéhyde. Facilement identifiable grâce à sa couleur blanche, la plaque est certifiée NF. Disponible en 2 600 ou 2 700 mm de longueur, 1 200 mm de largeur et 12,5 mm d'épaisseur, la plaque de plâtre Multiconforts de Placo® est résistante au feu 30 minutes (dans le cas d'une cloison Placostil® 72/48).

www.placo.fr



PLAFOND EXTÉRIEUR SIMPLE À POSER

Le plafond extérieur **Knauf HydroProof®** est un système de plafond suspendu en plaque de plâtre, sans joints apparents. Mis en œuvre en zone abritée extérieure (non exposée aux intempéries), il se destine aux avancées, ou parties semi-ouvertes de tout type de bâtiment (maison individuelle, établissements recevant du public, tertiaire, industriel), comme les sous-faces de loggias, toitures, préaux... en neuf comme en rénovation. Les plaques de plâtre disposent d'un cœur de plâtre à hydrofugation renforcée et d'un parement voile de verre blanc. Rapide et aisée, la mise en œuvre du plafond s'effectue en quatre étapes : pose de l'ossature métallique, vissage des plaques, jointoiement et finition. Elle s'apparente aux applications standards « intérieures » des plafonds non démontables en plaques de plâtre. Pour simplifier son installation, Knauf propose un enduit prêt à l'emploi dévolu, Knauf Proplak HydroProof®, ainsi qu'une bande à joint Knauf HydroProof® assortie.

www.knauf.fr



PRODUITS BITUMINEUX DE PROTECTION DE FONDATIONS

Weber enrichit sa gamme d'imperméabilisation avec deux produits bitumeux de protection des fondations pour parois enterrées : **weberdry emulfondation**, version fluide idéale sur béton banché, et **weberdry bitufondation**, plus épais, pour blocs à maçonner et supports poreux, adapté également aux collages d'isolants. Prêts à l'emploi et gain de temps (puisque ne nécessitant aucun mélange), ils sont formulés à partir de résines végétales qui neutralisent les odeurs inconfortables inhérentes aux produits bitumeux. À la clé : un confort d'application optimal pour les artisans, d'autant que leur composition sans solvant autorise un conditionnement en seaux plastiques (et non métalliques) maniables et très faciles à ouvrir et à refermer. Autre atout, les produits se conservent 24 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage non ouvert.

www.weber.fr

PANNEAUX ISOLANTS DE TOITURE TOUT-EN-UN

Conçus pour les Établissements Recevant du Public (ERP), les panneaux de toiture **Unilin Insulation, Ussystem Roof DS FR 30 HD et Ussystem Roof DS Acoustic HD**, offrent des solutions tout-en-un adaptées aux grands espaces. Certifiées ACERMI, ces panneaux répondent aux exigences réglementaires en matière de sécurité incendie et plus spécifiquement des plafonds (normes AM 5 et AM 8). Ils sont dotés d'une très bonne résistance au feu (coupe-feu de 30 minutes : REI30), limitant l'incendie à la section touchée et garantissant ainsi les conditions de sécurité pour l'évacuation des personnes, l'extinction et le contrôle de l'incendie. Les deux produits affichent des R de 5,45 à 8,70 m².K/W. Leur usage est recommandé pour les toitures de grande portée. Et, pour s'adapter à tous les besoins, les panneaux sont disponibles avec quatre finitions intérieures et dans des dimensions allant de 2 à 8 m de long, selon les modèles.

► www.unilininsulation.fr



PERFORATEURS-BURINEURS SUR BATTERIE OPTIMISÉS

Milwaukee renouvelle sa gamme de **perforateurs-burineurs M18**. Tous les outils reposent sur la plateforme M18 universelle du fabricant et ses batteries universelles compatibles et rétrocompatibles. La marque met notamment en avant les nouveaux modèles SDS-PLUS. Des appareils dont les risques de surchauffe lors des travaux lourds ont été diminués et les performances générales accrues grâce à la technologie FUEL™. Ces produits abritent un moteur sans charbon POWERSTATE™, une batterie REDLITHIUM™, une plateforme électronique intelligente REDLINK PLUS™, et une technologie ONE-KEY™ pour l'optimisation du temps de travail et la sécurisation du parc. La cadence de frappe du M18 ONEFHX SDS-PLUS 26 mm atteint jusqu'à 800 cps/min et celle du M18 ONEFHPX SDS-PLUS 4 600 cps/min. Les produits embarquent également les systèmes M18 FDDXL et FPDDEXL pour l'aspiration des poussières.

► www.milwaukeetool.fr



CHAUX NATURELLE À HAUTE RÉSISTANCE

100 % naturelle, sans ciment ni ajout, la chaux hydraulique **Ancestral® NHL 5 de Lafarge** assure la respiration du bâti et la régulation de l'hygrométrie. Grâce à sa résistance élevée, elle complète la gamme existante des chaux hydrauliques naturelles du fabricant en permettant des applications alors non couvertes jusque-là. Conforme à la norme européenne NF EN 459-1, le produit peut être utilisé dans la fabrication de mortiers et de bétons pour de nombreuses applications : enduits intérieurs et extérieur ; montage d'éléments de maçonnerie, en pierres dures ; pose de pierres naturelles ou de carrelage en terre cuite ; scellement d'éléments de toiture... Grâce à sa blancheur exceptionnelle, la chaux hydraulique Ancestral® NHL 5 magnifie la couleur naturelle des sables et des pigments utilisés. Sa transparence met alors en valeur les couleurs du patrimoine et le savoir-faire des professionnels. Conditionnement : sac de 25 kg.

► www.lafarge.fr



DES ISOLANTS POUR LE CONFORT D'ÉTÉ

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation environnementale RE 2020, le confort d'été est devenu un incontournable dans la construction neuve. Que ce soit pour l'isolation par l'extérieur (toiture) ou par l'intérieur (combles et murs), **les isolants réflecteurs alvéolaires ACTIS** disposent de nombreux atouts pour assurer un confort d'été dans l'habitat. Particulièrement efficaces pour faire face aux divers transferts de chaleur (par conduction, convection, rayonnement) et d'humidité, ces isolants réflecteurs servent autant l'été que l'hiver. Outre leurs performances thermiques, ils assurent une parfaite étanchéité à l'air et à la vapeur d'eau, éliminant tout risque de condensation. Dotés sur leurs 2 faces d'une membrane pare-vapeur intégrée, ils sont constitués également d'alvéoles séparées par des films réflecteurs métallisés et faiblement émissifs. Été comme hiver, le pare-vapeur de l'isolant ne se retrouve, en conséquence, jamais du mauvais côté, même lorsque le flux thermique s'inverse.

► www.actis-isolation.com





DOSSIER

Cloisons et contre-cloisons, vers la spécialisation

Largement dominé par les systèmes plaques de plâtre, le marché de la cloison et de la contre-cloison n'en est pas moins innovant. Tout, aujourd'hui, peut être traité par la cloison : l'isolation thermique, bien sûr, mais aussi l'acoustique, la qualité de l'air intérieur... Et, parallèlement aux solutions standard, le sur-mesure se développe.

Depuis 2020, le marché de la cloison en France est chahuté. Selon la dernière étude MSI Reports, celui-ci aura, dans son ensemble, profité du premier déconfinement de 2020 et du reste de cette année-là pour rattraper, en partie, le quasi-arrêt de l'activité des industriels du secteur et de leurs canaux de distribution.

Concernant les cloisons sèches et humides, le marché a pu tirer avantage de la polarisation sur le secteur résidentiel, où l'entretien-rénovation a permis de soutenir l'activité. En 2021, les rédacteurs de l'étude ont constaté un très fort rebond des cloisons sèches et humides – briques plâtrières en particulier –, tandis que les autres segments, murs mobiles par exemple, ont souffert de la diminution des prises de commande sur l'exercice 2020 au sein, notamment, des bureaux et hébergements hôteliers. Le dynamisme de l'année 2021 devrait avoir profité à 2022, les chiffres n'étant pas encore connus à ce jour. En revanche, 2023 devrait souffrir de la baisse importante des permis de construire dans le secteur de la maison individuelle et de la crise du logement neuf. Quant à 2024...

Des données à confirmer

Côté volume, difficile de se faire une idée et les chiffres sont à prendre avec des pincettes.

Selon les professionnels du secteur (Syndicat National des Industries du Plâtre, SNIP), le marché compterait environ 80 millions de mètres carrés, dont 70 millions pour les cloisons sur ossatures et 10 millions pour les cloisons alvéolaires. Les systèmes plaques de plâtre étant très majoritaires, jusqu'à 80 %. Pour les autres solutions – notamment carreau de plâtre, béton cellulaire ou brique –, il n'existe pas de données fiables. La Fédération Française des Tuiles et Briques (FNTB) relève, pour sa part, que sur la totalité des briques livrées en France, 4 % seulement sont dédiées à la cloison.

Système plaques de plâtre

Quant à l'évolution des solutions et des procédés de cloisonnement proposés ces dernières années, elle est davantage liée aux contraintes techniques et réglementaires.

Par conséquent, les nouveaux systèmes améliorent aussi les modes de mise en œuvre. Dernière tendance en date pour répondre à la nécessaire décarbonation, l'arrivée sur le marché de systèmes avec isolants biosourcés (laines ou panneaux de fibres de bois, de chanvre ou produits mixtes coton, lin, ouate de cellulose...). À l'instar des procédés conventionnels, ces systèmes sont adaptés à tous les types de constructions, neuves ou en rénovation : bâtiments d'habitation, bâtiments tertiaires (établissements scolaires, de santé, locaux commerciaux, bureaux...), immeubles de grande hauteur (IGH)...

Bien sûr, les systèmes ossatures avec plaques BA13, plaques de plâtre hydrofuges (verte) ou feu (rose), réputés techniques, sont encore le standard, et pour longtemps. Aujourd'hui, ces complexes de doublage sur ossature ne se conçoivent pas sans cavaliers polymères, afin d'assurer une rupture thermique entre les fourrures métalliques et la paroi. De plus en plus souvent mis en œuvre avec une membrane d'étanchéité à l'air, ils assurent également la fonction de pare-vapeur. Autres produits standard dans les doublages, les isolants (PSE) collés restent très populaires, bien qu'en perte de vitesse selon les industriels.

Néanmoins, on note l'apparition d'une forme de spécialisation. Sur ce plan, l'une des évolutions les plus remarquables est la mise en place de services de découpe sur mesure pour toutes les applications courantes, décoratives et techniques. Ainsi, les éléments, préfabriqués et préassemblés en usine à partir de plans, sont rainurés sans entamer le carton de la face visible, découpés, fraisés, pliés, cintrés et assemblés dans toutes les formes possibles d'ouvrages : corniches avec éclairage intégré ou non, joints creux, encorbellements, ellipses, coupoles...



Généralisées, les solutions quatre bords amincis apportent également un plus lors de la pose. Certains industriels vont jusqu'à proposer des systèmes standard qui répondent en même temps à de nombreuses contraintes techniques. Par exemple, les cloisons cintrées hydrofuges permettent d'installer facilement et rapidement une cloison courbe, résistante au feu et respectant la réglementation des locaux humides.

Ont été également développées les plaques à très haute dureté qui se fixent sur une ossature classique avec des vis spéciales. Elles supportent jusqu'à 20 kg par point de fixation avec une simple vis à bois et jusqu'à 60 kg par point de fixation avec une cheville à expansion. Ces plaques sont disponibles en plusieurs déclinaisons : classiques pour les pièces sèches, hydrofuges pour les pièces humides ou encore en 600 mm de largeur en version hydrofuge ou non pour les pièces difficiles d'accès.

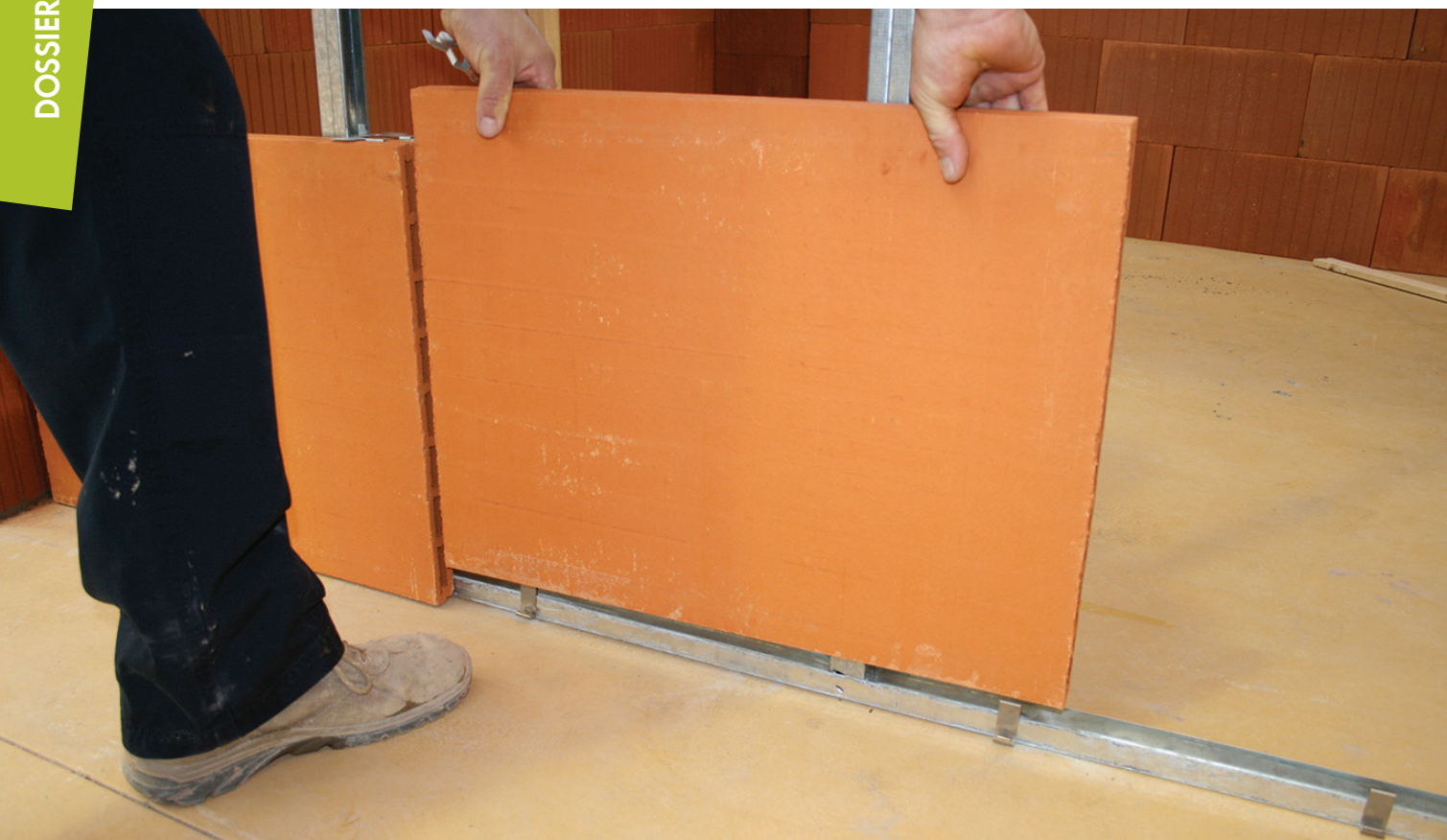
Remarquables également, la commercialisation de plaques qui ont fait l'objet d'une préfinition en usine. Ici l'avantage porte sur la disparition de la couche d'impression, habituellement obligatoire sur les plaques de plâtre standard avant la mise en peinture ou la pose d'un revêtement mural. Les joints entre les plaques sont de la même couleur blanche, d'où un aspect de surface uniforme et sans défaut. Plus tard, le décollage chimique ou à la vapeur des revêtements anciens, qu'ils soient lourds ou légers, ne provoquera aucune altération de l'épiderme cartonné. Ces plaques se déclinent également avec un doublage PSE, graphite ou non, pour une isolation thermo-acoustique des parois.

Spécial isolation acoustique

La fonction acoustique constitue un autre volet de développement. Constituées d'une âme de plâtre et revêtues sur leurs deux faces d'une membrane cellulosique, les plaques acoustiques sont traitées pour augmenter leurs performances d'isolation phonique (gain de 3 dB sur indice d'affaiblissement global).

Posées sur ossatures métalliques ou en bois, elles sont utilisées pour la réalisation de cloisons, contre-cloisons et plafonds visés par le DTU 25.41 pour les locaux EA (locaux secs ou faiblement humides) ou EB (locaux moyennement humides), lorsqu'une amélioration de l'isolation phonique est souhaitée. Il existe aussi des doublages thermiques et acoustiques réalisés par collage exclusivement sur une paroi de panneaux composites, ces derniers étant constitués par encollage d'une plaque de plâtre (avec ou sans pare-vapeur) sur un panneau de polystyrène acoustique PSE-graphite. Ce procédé réduit les transmissions latérales acoustiques et répond aux exigences du référentiel Qualitel.





Les industriels s'intéressent également à la qualité de l'air intérieur avec des systèmes dédiés, capables de réduire jusqu'à 80 % la concentration de formaldéhyde dans l'air ambiant. Certains industriels ont même eu l'idée de développer des cloisons pour isolant (thermique et acoustique) entre l'habitat et les locaux non chauffés (garage, cellier...). Des solutions qui visent à réduire les déperditions thermiques et à renforcer le confort acoustique. Ces cloisons assurent la résistance aux chocs des ouvrages verticaux.

Et la cloison brique ?

Malgré une part de marché qui a augmenté après le confinement, les cloisons et contre-cloisons en brique font toujours figure d'outsiders par rapport à la plaque de plâtre.

Cependant elles n'ont pas encore déserté le terrain, et affichent même une belle vigueur dans certaines régions (Bretagne – façade Ouest et Paca). Et les briquetiers se montrent plutôt optimistes car, à leurs yeux, la cloison brique compte des atouts de poids, en phase avec les préoccupations environnementales du moment. Sur le plan sanitaire d'une part – aucun dégagement de COV, régulation de l'hygrométrie –, sur le plan énergétique d'autre part, puisque les briques renforcent les qualités thermiques des bâtiments en apportant de l'inertie et en procurant une bonne étanchéité à l'air.

De plus, la terre cuite a une bonne image, comme l'atteste le succès des dernières générations de briques de 20 ou de 25 cm. Alors pourquoi ne pas aller jusqu'au bout et proposer des maisons 100 % terre cuite, avec doublages et cloisonnements en brique. C'est pour l'entreprise une source de diversification et une manière, du moins dans les régions où ce produit est peu répandu, de se démarquer de la concurrence à travers une prestation complète.

Au chapitre technique, la brique de cloison, dite plâtrière, a beaucoup évolué avec de nouveaux formats : jusqu'à deux fois plus grands qu'un modèle traditionnel. Cela permet de travailler plus rapidement – moins de manipulation et moins de jointoiement –, avec un niveau de qualité équivalent. Sont également commercialisés des systèmes avec ossature métallique pour une pose semblable à celle d'une plaque de plâtre. Ici, les carreaux de brique grands

formats (largeur et longueur respectivement supérieures à 40 et 60 cm) bénéficient, pour nombre d'entre eux, d'un parement lisse, ce qui autorise la mise en œuvre, en finition, d'enduits pelliculaires ou de carrelage en pose directe. Lorsque les carreaux de briques sont structurés, la finition plâtre est toujours d'actualité. À noter qu'ils sont compatibles avec tous types de montages : acoustiques et thermiques, pièces humides quel que soit leur degré d'exposition à l'eau, parois coupe-feu offrant des degrés coupe-feu en accord avec la sécurité incendie... Autant de produits que les entreprises doivent pouvoir proposer en alternative à la plaque de plâtre. Mais à une condition, il faudra former les compagnons. Pour cela, les fabricants mettent les bouchées doubles et créent des écoles de pose.





Et pourquoi pas le béton cellulaire ?

Le béton cellulaire se décline en de nombreuses références. Dernière en date, un panneau isolant conçu avec les mêmes matières premières que celles du béton cellulaire (eau, sable et chaux), mais avec une formulation autorisant de plus faibles densités. Ce panneau peut être ainsi utilisé pour des cloisons ou pour le renforcement de l'isolation des parois. Avantages : plus de légèreté lors de la pose, de meilleures capacités d'isolation et une solution qui ne bloque pas l'humidité dans les murs, ce qui est capital pour les maçonneries anciennes dans le cadre de rénovations thermiques.

L'option cloisons mobiles

Les cloisons mobiles réservées à l'habitat sont pour la plupart réalisées sur mesure, sans bâti.

Elles disposent, par exemple, d'un rail au sol extraplat encastrable, d'un système de roulement dissimulé, d'un encadrement ou de traverses décoratives, généralement en bois, et de panneaux. Ces derniers reçoivent les finitions les plus variées : miroirs, verres... Certains modèles sont proposés avec des systèmes d'entraînement qui permettent, lorsque l'on fait coulisser le premier panneau ou la première porte, d'entraîner les autres automatiquement. Les claustras japonais sont, quant à eux, suspendus par une paire de chariots à roulements à billes, sous un rail de guidage en aluminium, à poser en plafond ou sur équerres. Les panneaux, libres en partie basse, reçoivent un encadrement en bois, teinté ou non, avec baguettes de bois horizontales et/ou verticales sur chaque face d'une toile polyester. Des produits qui n'assurent que des fonctions décoratives et ne présentent aucune qualité en termes d'affaiblissement acoustique ou de protection feu. Ce qui n'est pas le cas des cloisons mobiles dédiées au secteur tertiaire, beaucoup plus techniques.

Gérer le confort acoustique par le cloisonnement

Souvent négligé au profit de l'isolation thermique, le confort acoustique est tout aussi important.

Rappelons que le bruit est la nuisance la plus mal supportée des Français : 9 personnes sur 10 disent y être exposées au moins une fois par jour (étude de l'Ademe et du Conseil National du Bruit, CNB, de juin 2021). Les cloisons et contre-cloisons ont donc un rôle important à jouer, et cela ne se résume pas à la mise en place de plaques dédiées. Certains industriels s'y intéressent fortement et organisent des campagnes pour sensibiliser les professionnels. Car les solutions existent pour à la fois amoindrir, isoler et éviter la propagation du bruit. L'efficacité d'une solution

technique dépend de nombreux paramètres : niveaux des bruits extérieurs et intérieurs, nature des matériaux, type et qualité de la construction. Il est d'autre part plus facile d'intervenir au stade de la conception plutôt qu'en rénovation.

Concrètement, il s'agit de mettre en œuvre un principe bien connu des acousticiens : le système masse-ressort-masse qui s'appuie sur la séparation acoustique entre deux masses – une paroi en brique ou bloc béton et une plaque de plâtre, par exemple – par un ressort. Ce dernier peut être de l'air piégé dans une laine minérale. Schématiquement, le son provoque des vibrations dans la première paroi et les ondes sonores sont atténuées dans le ressort (l'isolant).

Des études réalisées par le CSTB sur demande d'un industriel montrent qu'il existe cinq leviers pour améliorer le comportement des cloisons et contre-cloisons face au bruit :

- Augmenter l'épaisseur de la laine minérale (de 120 mm à 140 mm) pour renforcer l'effet ressort ;
- Renforcer la masse surfacique de la paroi avec des plaques de plâtre phoniques plus lourdes et plus denses ;
- Privilégier le principe masse-ressort-masse en doublant les parois avec ossature métallique ;
- Utiliser un isolant fibreux qui, doté d'une structure poreuse à cellules ouvertes par enchevêtrement des fibres, amortit et piège l'énergie sonore ;
- Assurer une bonne étanchéité à l'air.

Plaque âme ciment pour cloison en milieu humide

Constituée d'une âme en ciment allégé par des billes de polystyrène et de deux parements en grille et voile de verre, les plaques ciment sont adaptées aux locaux à très forte hygrométrie et aux zones soumises à des chocs. Ces plaques possèdent des dimensions et une mise en œuvre calquées sur celles des plaques de plâtre (mêmes ossature et hauteur limite). La nouvelle génération présente une très forte résistance à l'eau, ainsi qu'une résistance mécanique bien supérieure à celle des plaques de plâtre. De fait, elle s'impose là où la plaque de plâtre trouve ses limites.



LE POINT SUR

Isolants minces multicouches réflecteurs

Les uns les voient comme une réelle alternative aux isolants classiques, quand les autres les considèrent juste comme un complément d'isolation. Dans tous les cas, les isolants minces multicouches réflecteurs (PMR) ont pénétré le marché de l'isolation thermo-acoustique des parois depuis une bonne vingtaine d'années. Zoom sur des produits qui ne laissent pas indifférent.



Les isolants minces multicouches réflecteurs rencontrent, depuis le début des années 2000, un franc succès commercial auprès des particuliers et des prescripteurs. Ceux-ci y trouvent une réponse à un problème d'isolation récurrent : l'épaisseur de l'isolant peut être parfois un frein, notamment parce qu'elle réduit la surface habitable. Avec ces produits, il est possible de s'affranchir de cette difficulté, le complexe isolant étant de trois à cinq fois plus mince - lames d'air incluses - que ceux habituellement utilisés. D'où l'intérêt qu'ils suscitent.

Des complexes techniques de faible épaisseur

Les PMR - également appelés isolants minces multicouches, isolants minces réfléchissants, isolants thermo-réflecteurs... - sont composés d'un assemblage de films réflecteurs métallisés et de séparateurs associés (ouates, mousses, laines animales ou végétales...). Ils agissent simultanément sur tous les modes de déperditions thermiques (rayonnement, convection, conduction...) et sont particulièrement efficaces pour limiter les échanges par rayonnement, qui représentent une part significative des déperditions thermiques dans les bâtiments. Les PMR peuvent être mis en œuvre pour isoler toitures, combles, murs et sols, dans le neuf ou en rénovation.

Issus d'un processus industriel résultant de recherches menées par des industriels précurseurs, ces isolants disposent d'un ou de deux films réfléchissants associés à une seule couche de fibres synthétiques et jusqu'à trois rangées de bulles d'air ; ou encore d'une ou de plusieurs couches de fibres synthétiques et de mousse plastique alvéolaire séparées par des films réfléchissants. Les systèmes les plus sophistiqués sont dotés d'une structure en nid-d'abeilles qui exploite les qualités isolantes naturelles de l'air pour obtenir des caractéristiques très performantes. Il s'agit, par exemple, d'alvéoles en ouate revêtues, de part et d'autre, de films réflecteurs basse émissivité emprisonnant un volume d'air. Des produits en phase avec les problématiques environnementales du moment car légers, économes en matière et recyclables.

En complément d'isolation ?

Le pouvoir isolant des produits minces réfléchissants provient, comme son nom l'indique, de la réflexion, alors que celui des solutions classiques est, au contraire, basé sur la conduction. Schématiquement, en été, ils renvoient vers l'extérieur le rayonnement solaire et, en hiver, ils stoppent le froid tout en restituant la chaleur émise à l'intérieur de la pièce. Il s'agit là d'un principe physique connu qui consiste à réduire les échanges thermiques par rayonnement entre deux parois en diminuant l'émissivité de l'une des deux surfaces en vis-à-vis.

La plupart de ces systèmes sont sous Avis Technique et bénéficient donc des garanties délivrées par le CSTB. Les plus performants sont éligibles aux aides de l'Etat, dans le cadre de projets de rénovation énergétique. D'autres, moins performants, sont utilisés en complément ou en renforcement. Associés à des isolants traditionnels, ils permettent de se conformer plus facilement aux exigences réglementaires (RE 2020 et rénovation) en évitant, à condition d'être posés correctement, les entrées et mouvements d'air responsables des pertes énergétiques. Ils constituent également une barrière efficace au passage de la vapeur d'eau, et protègent ainsi l'isolant traditionnel des dégradations dues à cette même vapeur.

Dans les combles, la pose doit être parfaite

Les isolants minces multicouches réflecteurs exigent une mise en œuvre irréprochable, car la performance dépend de la qualité de pose. Il existe, par exemple, un risque de condensation s'ils sont mal placés dans la paroi. De même, on peut parfois constater dans le temps une dégradation des films réfléchissants sous l'action de la poussière, des salissures et de l'humidité. Les Avis Techniques fixent clairement les conditions de pose par produit.

Les principes généraux, qui peuvent varier d'un système à l'autre, sont les suivants :

- Pose tendue avec un recouvrement d'au minimum 50 mm, lequel doit être effectué sur un support bois. Dans le cas d'une installation dans les combles, il s'agira des chevrons ; si l'on a affaire à de la volige, il sera nécessaire de recréer une lame d'air verticale et latérale avec un jeu de tasseaux perpendiculaires les uns aux autres.
- Création d'une lame d'air car les produits minces requièrent la présence d'une lame d'air ventilée de 40 mm minimum entre le produit et la couverture extérieure, et une lame d'air non ventilée de 20 mm minimum entre l'isolant et le parement intérieur. Toujours pour une parfaite étanchéité à l'air des produits, il est nécessaire d'assurer un chevauchement de 50 mm entre l'isolation des murs (quelle qu'elle soit) et celle de la couverture.



- Soigner les jonctions. Avec les changements de température en sous-toiture, il arrive que les adhésifs se décollent. C'est pourquoi le recouvrement de 50 mm est capital ainsi que l'agrafage régulier du produit (tous les 50 mm) sur les chevrons ou tasseaux, assurant ainsi une bonne étanchéité à l'air.

Écran de sous-toiture versus isolant mince pour confort d'été

Parallèlement à ces isolants, que l'on pourrait désormais qualifier de "traditionnels", se sont développés d'autres systèmes.

Ceux-ci réunissent les caractéristiques des isolants minces, et assurent, en plus, la fonction d'écran de sous-toiture. Considérés comme des compléments d'isolation, ils limitent les apports solaires pendant l'été, via leurs propriétés de réflexion. Celles-ci sont obtenues en recouvrant l'écran sur ses deux faces d'une fine couche d'aluminium.

Comme pour les PMR classiques, la mise en œuvre de ces systèmes est délicate. Il s'agit de créer, en sous-face de la couverture, une lame d'air non ventilée entre l'isolant classique, type laine minérale, et l'écran complément d'isolation. Cette lame d'air inerte contribue à renforcer l'isolation thermique. Son épaisseur est d'au minimum 20 mm entre l'isolant sous-rampant et l'écran. Non ventilée, elle exige, lors de sa mise en œuvre, d'assurer un calfeutrement correct sur toute la surface de la couverture, et plus particulièrement aux points singuliers (rives, égouts ou émergence de toiture).

De même, pour une réduction des transferts thermiques en provenance de la couverture vers les combles en été, la lame d'air ventilée, située cette fois-ci entre la couverture et l'isolant, revêt une importance capitale. Elle peut être obtenue par l'installation de contre-lattes, clouées sur le chevronnage, une fois l'écran en place. Avec l'emploi d'un faîtage à ventilation continue, associé à des entrées d'air linéaires à l'égout (plutôt que la mise en place de chatières), la convection naturelle et l'effet de cheminée (tirage thermique) s'en trouvent améliorés. Ces contre-lattes assurent également la fixation définitive de l'écran et reçoivent par la suite le litzonnage, support de couverture.



“MON ESPACE PRÉVENTION”, UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES ENTREPRISES

Après avoir entièrement remanié son site www.preventionbtp.fr, l'OPPBTP fait encore évoluer son service aux entreprises à travers “Mon espace prévention”, qui simplifie toutes les actions de prévention.

Afin de mobiliser massivement les professionnels du BTP autour de la prévention, l'OPPBTP met gratuitement “Mon espace prévention” à la disposition de toutes les entreprises ayant un compte. Cet outil digital sécurisé et personnel apporte de nouvelles fonctionnalités afin d'aider les entreprises à piloter leur prévention en autonomie et en toute sérénité. L'entrepreneur dispose ainsi de plusieurs outils adaptés au BTP, bénéficie des conseils d'un coach et consulte un tableau de bord pour suivre sa propre progression.

Le plan digital @Horizon2025 complète le travail de terrain

Dès 2015, l'OPPBTP a perçu les grandes potentialités du digital pour mener des actions de prévention et offrir aux professionnels un accompagnement personnalisé.

Dans son plan stratégique quinquennal @Horizon2025, l'organisme a de nouveau inclus la prévention parmi ses cinq programmes prioritaires. L'objectif est d'offrir une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au numérique, complémentaire de la présence terrain. Ainsi, après avoir réinventé son site internet

en 2021, puis lancé en 2022 l'application “Check chantier” pour accompagner les professionnels sur le terrain, l'OPPBTP poursuit sur sa lancée avec “Mon espace prévention”.

Piloter la prévention au quotidien

L'espace prévention du site www.preventionbtp.fr fait peau neuve pour aider les professionnels du BTP à suivre pas à pas les actions à mettre en place et les inciter à progresser dans ce domaine.

Accessible gratuitement à partir d'un compte web, ce nouvel espace permet de gérer les actions de prévention de façon simple et ludique. Un système de points récompense l'utilisateur à chaque action de prévention réalisée, formation suivie, contenu consulté ou outil en ligne utilisé, toujours dans l'objectif d'inciter à passer à l'action.

Des outils adaptés

“Mon espace prévention” aide les entreprises à gérer leurs actions de prévention grâce à :

- **Des outils appropriés au BTP pour réaliser un plan d'action complet en prévention**, et ce quel que soit le niveau du professionnel en la matière.

Il pourra, par exemple, démarrer son Document Unique et son plan d'action, réaliser son PPSPS (plan particulier de sécurité et de protection de la santé), créer un livret d'accueil pour les salariés de l'entreprise ou encore programmer les vérifications de ses équipements avec l'outil Suivi de matériel.

- **Un tableau de bord en temps réel**, organisé en trois onglets principaux :

- **“Mes actions en cours”** pour suivre les actions de prévention en cours.
- **“Mes statistiques”** pour avoir une vue d'ensemble sur la progression de l'utilisateur en prévention. Il y retrouve les points obtenus et peut comparer son niveau en prévention avec d'autres entreprises de son secteur d'activité.
- **“Mon historique”** afin de retrouver dans le détail les actions réalisées, en digital comme sur le terrain. Il est également possible d'éditer un bilan annuel de prévention.

Enfin, un coach virtuel guide et conseille l'utilisateur à travers ses actions de prévention. Dès la première connexion, il l'invite à réaliser un test. En fonction du résultat, l'entreprise suivra un parcours en prévention adapté, et pour chaque action à réaliser, le coach virtuel proposera deux outils d'aide.

► www.preventionbtp.fr



À DÉCOUVRIR

REP Bâtiment, quelles conséquences pour l'entreprise ?

Depuis le 1^{er} mai 2023, des éco-contributions sont appliquées sur les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) pour financer la filière de responsabilité élargie du producteur (REP). Autrement dit la mise en place de la collecte, du tri, du recyclage et de la valorisation des déchets du secteur de la construction. Et, important pour les artisans et les entreprises, la reprise gratuite desdits déchets de chantier.



À la suite de l'agrément des éco-organismes (écomaison, écominero, Valdelia et Valobat) et de la publication de la liste précise des produits concernés par l'éco-contribution (voir ci-après), le déploiement progressif de la filière REP Bâtiment est effectif depuis le 1^{er} mai 2023.

Ainsi, tous les producteurs de produits et matériaux de construction doivent normalement être en mesure d'assumer leur responsabilité. Autrement dit, adhérer à l'un des quatre éco-organismes agréés. Les entreprises concernées doivent également se préparer à intégrer dans leur système d'information les éco-contributions de leur éco-organisme. Pour leur faciliter la tâche, les éco-contributions sont appliquées depuis le mois de mai sur le prix d'achat des produits facturés.

À savoir : si l'artisan ou l'entreprise achète des produits directement au fabricant, le détail des éco-contributions sera affiché sur les devis et factures. En revanche, si les fournitures sont achetées via un intermédiaire - un distributeur par exemple - l'affichage sur les produits ne sera pas systématique.

Outre l'aspect environnemental, le principal objectif de la REP Bâtiment est de faire en sorte que les entreprises bénéficient sans frais de la reprise des déchets, de leur valorisation ou de leur recyclage. Ce, à la condition que le tri soit effectué correctement.

Quels sont les produits et matériaux concernés ?

La REP Bâtiment porte sur tous les produits et matériaux (gros œuvre, second œuvre et équipements techniques) destinés à être incorporés, installés ou assemblés de façon permanente dans un bâtiment, ou utilisés pour les aménagements liés à son usage, y compris ceux relatifs au stationnement des véhicules.

Ils sont classés en deux catégories :

- Catégorie 1 : matériaux et produits inertes (béton, chaux, pierre, brique, ardoise, carrelage...).
- Catégorie 2 : autres matériaux et produits du bâtiment, tels le métal, le bois, les produits chimiques (mortiers, enduits, peintures, vernis, résines... sauf ceux couverts par la REP Déchets

diffus spécifiques, gérée par l'éco-organisme EcoDDS), menuiseries vitrées, plâtre, plastique, membranes bitumineuses, laine de verre, laine de roche, biosourcés (hors bois).

Une liste non exhaustive des produits et matériaux de construction du bâtiment soumis à la REP est définie dans l'Avis aux producteurs, paru en décembre 2022.

Certains déchets, produits et équipements ne sont pas inclus dans le périmètre de la REP Bâtiment :

- Les produits et matériaux utilisés uniquement pour la durée du chantier : EPI, moyens de protection, coffrages, mannequins...
- Les outils et équipements techniques industriels.
- Les terres excavées.
- Les emballages (cartons, palettes, films...).
- Les déchets issus des chantiers de travaux publics (routes, canalisations, terrassements, ponts, ouvrages d'art...), dans la mesure où les travaux ne se trouvent pas dans le périmètre du permis de construire d'un bâtiment.

Où déposer les déchets triés ?

À ce jour, 515 points de collecte sont répertoriés sur l'ensemble du territoire (Source CAPEB) et les éco-organismes sont en train d'en préparer une cartographie (géolocalisation). La phase de contractualisation entre ces derniers et les déchetteries professionnelles, d'une part, et les points de vente de distribution, d'autre part, n'est pas terminée. L'objectif est de pourvoir au maillage territorial des points de reprise gratuite des déchets du bâtiment le plus rapidement possible. Il s'agit d'atteindre, d'ici à la fin de l'année, le déploiement de 2 000 points d'apport volontaires.

Ce dispositif apportera des solutions de proximité adaptées aux besoins des entreprises et des artisans de la construction. De quoi garantir une bonne prise en charge des déchets du bâtiment. Selon la CAPEB, la collecte directe des déchets dans les entreprises sera proposée dès le second semestre 2023 et de façon progressive, celle sur chantier de plus de 50 m³ de déchets, en 2024.



L'éco-contribution dans les devis et les factures

Les entreprises et les artisans du bâtiment qui achètent leurs produits en France ont le choix : soit répercuter les surcoûts de manière visible sur une ligne "éco-contributions REP Bâtiment" ou détailler les montants pour chaque produit, soit intégrer, de manière non visible, le coût de l'éco-contribution dans le prix des fournitures. En revanche, les éco-organismes imposent aux producteurs – au sens de la REP (fabricants, importateurs, distributeurs) – d'afficher de manière visible les éco-contributions sur les devis et factures.

À savoir : les entreprises de travaux qui importent des produits et matériaux directement de l'étranger sont considérées comme producteurs pour ces matériaux et produits et doivent donc adhérer à un éco-organisme.

L'éco-contribution est assujettie à la TVA

Les éco-contributions acquittées par le client sont considérées comme des compléments de prix, accessoires à la prestation, et donc soumises au même taux d'imposition de TVA que l'opération à laquelle elles se rattachent. Par exemple, lorsque les travaux relèvent du taux intermédiaire de 10 %, les éco-contributions peuvent également être facturées au même taux. En présence de plusieurs taux de TVA applicables, l'entreprise peut, soit ventiler les taux de TVA applicables sur les éco-contributions, soit appliquer le taux de TVA le plus élevé.



SANTÉ DES JEUNES AU TRAVAIL : UN MÉMENTO POUR ÉVALUER ET PRÉVENIR LES RISQUES D'ACCIDENTS

Le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion vient de mettre à la disposition des employeurs un mémento portant sur la prévention et la protection contre les risques professionnels des jeunes qui entrent en formation. Cette initiative intervient dans le cadre du Plan de lutte contre les accidents du travail graves et mortels (PATGM).

Afin d'encourager les jeunes à suivre les règles de sécurité et de prévention des risques, avant et pendant leur formation professionnelle, les ministères du Travail, de l'Agriculture et de l'Éducation nationale, avec l'appui de l'expertise de l'Institut national de recherche en santé au travail (INRS) et de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), ont conçu un mémento à destination des employeurs.

Au-delà du cadre législatif et réglementaire relatif aux obligations de l'employeur en termes de santé et sécurité au travail, ce document synthétique et visuel vise à diffuser les messages clefs en matière de santé et sécurité au travail avant et lors de l'arrivée du jeune en formation professionnelle.

Adopter de bonnes pratiques

Le mémento identifie les bonnes pratiques et les bons réflexes à acquérir pour accompagner les jeunes dans l'entreprise.

■ Avant l'arrivée en formation professionnelle

Identifier les différentes tâches qui seront confiées au jeune. S'assurer que le document unique d'évaluation des risques est à jour. Se référer au plan d'action de prévention correspondant. L'évaluation des risques préalable à son arrivée permet de mettre en œuvre les actions de prévention adaptées.

S'assurer que les tâches seront supervisées par un tuteur, un maître de stage ou un maître d'apprentissage désigné. Ainsi, un jeune entrant en formation professionnelle doit pouvoir être accompagné par son tuteur ou le collectif de travail, notamment en cas de difficultés pour réaliser lesdites tâches.

S'assurer que le tuteur dispose de compétences en santé et sécurité au travail. Celui-ci doit être capable de repérer les dangers, analyser les risques et transmettre ces informations au jeune qu'il accompagne.

Procéder à la déclaration de dérogation, si nécessaire. Certains travaux sont interdits aux jeunes de moins de 18 ans, alors que d'autres sont réglementés et soumis à des obligations particulières.

■ Lors de l'arrivée en formation professionnelle

Sensibiliser et former le jeune à la prévention des risques professionnels. Le tuteur évalue ses capacités à repérer les dangers et à analyser les risques afin d'adapter son accompagnement. Former un jeune à identifier les risques liés aux activités qui lui sont confiées lui permettra de développer des gestes professionnels sûrs.

Informar le jeune dès son entrée dans l'entreprise sur les moyens de prévention existants, et lui transmettre les consignes de sécurité et le règlement intérieur. En prenant connaissance de son nouvel environnement, les risques qu'il comporte et les moyens de prévention, il apprend ainsi à mieux se protéger.

Mettre à sa disposition les équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires et s'assurer de leur bonne utilisation. Le jeune doit être informé des consignes propres à l'utilisation des EPI. Ces derniers doivent être spécifiques aux risques, adaptés au jeune et compatibles avec l'activité.

Veiller à maintenir la relation avec l'établissement en matière de santé et de sécurité au travail en amont et pendant la période de formation. À l'issue de cette période, il est conseillé d'organiser un retour d'expérience entre le tuteur et l'établissement.

▶ À télécharger sur :
www.travail-emploi.gouv.fr